

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RAW MATERIALS ENHANCED, un compartiment de la SICAV THEAM QUANT-

Classe "M USD Capitalisation" - ISIN code LU1049895607

Ce sous-fonds est géré par THEAM, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme par le biais d'une exposition synthétique aux marchés de matières premières, à l'exception du secteur des matières premières issues de l'agriculture et de l'élevage. En vue de réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment met en œuvre une stratégie d'investissement (la Stratégie), qui s'expose à l'indice BNP Paribas Strategy C52 (l'Indice de stratégie) qui comprend un panier d'indices de contrats à terme sur matières premières excluant le secteur des matières premières issues de l'agriculture et de l'élevage.

L'Indice de stratégie (code Bloomberg : BNPIC52P Index) est un indice libellé en USD. Il s'agit d'un indice représentant un investissement diversifié dans un panier d'indices de contrats à terme sur matières premières qui optimise le mécanisme de roulement. Chaque matière première est représentée par son propre indice de référence.

L'allocation entre les indices de contrats à terme sur matières premières sera dérivée de la composition de l'indice Bloomberg Commodity Ex-Agriculture and Livestock Capped Total Return (code Bloomberg : BBUXALCT index) (l'Indice de référence). L'Indice de stratégie est rééquilibré chaque mois à la suite de tout rééquilibrage de l'Indice de référence. Le rebalancement de l'Indice de stratégie n'implique aucun coût pour l'Indice de stratégie.

La composition complète de l'Indice de stratégie est disponible sur le site Internet : <https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com>. La méthode de calcul de l'indice peut être obtenue directement à l'adresse <https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com/nr/C52PER.pdf>

La Stratégie sera mise en œuvre par la conclusion d'instruments dérivés de gré à gré, conformément à une Politique de réplication synthétique. La Politique de réplication synthétique implique que le Compartiment (i) investira ses actifs dans des obligations à court terme (les Actifs de financement) et échangera la performance d'une partie ou de 100 % des Actifs de financement par le biais d'instruments dérivés de gré à gré pour gagner de l'exposition à la Stratégie ou (ii) conclura un instrument dérivé de gré à gré avec un échange initial sur les produits nets de l'émission d'Actions afin de gagner de l'exposition à la Stratégie. Les Actifs sous-jacents consisteront en l'Indice de stratégie, qui est composé d'un panier d'indices à contrats à terme sur matières premières.

Les investisseurs peuvent souscrire ou faire racheter au cours de tout jour ouvrable des Bourses de New York et de Londres (à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés au Luxembourg et en France).

Les demandes de souscription et de rachat peuvent être déposées auprès de l'agent administratif avant 12h00 CET le jour d'évaluation concerné.

Agent administratif : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg, 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Risque plus élevé →

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque».

La catégorie de risque se justifie par l'investissement principalement sur les marchés de matières premières, lesquelles peuvent connaître des fluctuations de prix soudaines et d'ampleur. Les actifs sous-jacents peuvent donc évoluer de façon sensiblement différente de ceux des marchés de valeurs traditionnels (marchés d'actions, obligataires, etc.).

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de contrepartie**: lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.
- **Risque lié à un indice de contrats à terme sur matières premières**: exposition au cours des matières premières par le biais de contrats à terme. Il est à noter qu'une baisse des marchés de matières premières ainsi que des conditions exogènes (conditions de stockage, conditions météorologiques ...) pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative. En effet, l'évolution du prix d'un contrat à terme sur matières premières est fortement liée au niveau de production courant et à venir du produit sous-jacent voire du niveau des réserves naturelles estimées dans le cas des produits sur l'énergie. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, et donc en modifier la rareté attendue sur le marché.
- **Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme**: Nous utilisons des instruments financiers à terme négociés de gré à gré pour permettre de répliquer la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques qui pourraient conduire à des ajustements ou même à une résiliation de l'instrument, qui pourrait influencer sur la valeur liquidative.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,16% ^(*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

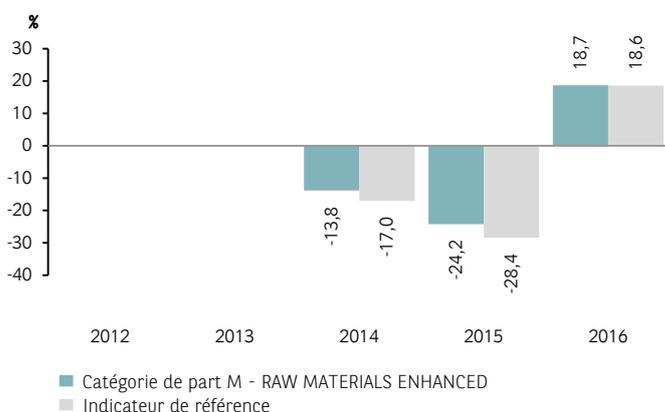
(*) L'évaluation des frais courants se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent clos en décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

En cas de conversion, une commission maximale de 1,50% pourra être facturée aux investisseurs.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du compartiment, consultable via le site Internet www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- La catégorie d'action a été lancée le 30 octobre 2014 ;
- Les performances passées ont été évaluées en USD.
- Les performances indiquées intègrent la simulation des performances passées et des frais du FCP français THEAM Quant Commodities Enhanced suite à son absorption par Le Compartiment.
- Indice de référence : Bloomberg Commodity TR jusqu'au 6 août 2015 + Bloomberg Commodity ex-agri and livestock TR à partir du 6 août 2015.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
- Ce document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) décrit un compartiment de la SICAV THEAM QUANT-, le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la SICAV identifiée en tête du document.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration> ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- Les investisseurs peuvent échanger des actions d'un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de THEAM QUANT-. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour plus de détails.
- La responsabilité de THEAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.
- Les DICI, prospectus et derniers documents annuels et périodiques du compartiment sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite des porteurs de parts auprès de: THEAM TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09. E-mail : THEAM.sales.support@bnpparibas.com.
- Le cours de l'action de la SICAV est disponible sur le site Internet www.bnpparibas-am.com.
- Pour obtenir des informations relatives aux autres actions du compartiment, vous pouvez vous référer au prospectus du compartiment.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de ce compartiment peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.

Le compartiment a été agréé au Luxembourg et est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 juin 2017.